

**FEATURES ASSOCIATED WITH
SECURITY/RELIABILITY RISK**

1. Listed are some of the problem areas and features of character which may make an employee vulnerable to security/reliability risk. The presence of one or more of these warning signs does not necessarily mean that the employee is a security/reliability risk. However, they indicate that there is a need for concern by managers, and require guidance or assistance to eliminate the problem.
2. Report to the appropriate supervisory level whenever you encounter any symptoms or situations which you feel will make the involved employee susceptible to subversion or corruption. These indicators must be remembered when conducting security/reliability investigations. Use the following list as a guide:
 - a. Loner, consistently disassociates himself/herself from other employees and does not seem to have any friends.
 - b. Appears to be living beyond his/her means.
 - c. Is heavily in debt or has other financial problems.
 - d. Noticeable changes in established work pattern or in personality.
 - e. Excessive use of alcohol.
 - f. Serious family or marital problems.
 - g. Personal problems which appear to place the employee under a high degree of stress.
 - h. Evidence of apparent mental or emotional instability.
 - i. Has excessive desires or expectations, wants to be exceedingly well off in a short time or has expectations well beyond ability.
 - j. Lingering bitterness over an RCMP related matter.
 - k. Expresses support by word or action for any extreme ideology harmful to a democratic form of government.
 - l. Associates with nationals or representatives of Sino-Soviet bloc countries (other than required by duty).
 - m. Associates with criminals or persons of doubtful character in a manner unrelated to police duty.

**SITUATIONS POUVANT COMPROMETTRE
LA SÉCURITÉ/FIABILITÉ**

1. Voici une liste de certains problèmes et traits de caractère qui pourraient comporter un risque quant à la sécurité/fiabilité de l'employé. L'existence d'au moins un de ces signaux d'alarme ne signifie pas nécessairement que l'employé constitue un risque en matière de sécurité/fiabilité. Toutefois, ils indiquent un besoin de vigilance de la part des gestionnaires et d'aide et de conseils pour régler le problème.
2. Signaler au superviseur approprié tout symptôme ou toute situation qui, à son avis, pourrait entraîner l'employé à la subversion ou à la corruption. On doit se souvenir de ces indicateurs au cours des enquêtes de sécurité/fiabilité. Se guider sur la liste suivante :
 - a. solitaire, reste continuellement à part des autres employés et ne semble pas avoir d'amis;
 - b. semble vivre au-dessus de ses moyens;
 - c. est lourdement endetté ou a d'autres difficultés financières;
 - d. changements évidents dans les habitudes de travail et dans la personnalité;
 - e. abus de l'alcool;
 - f. difficultés familiales ou matrimoniales graves;
 - g. problèmes personnels qui semblent être la cause de grande tension chez l'employé;
 - h. signes évidents d'instabilité mentale ou émotive;
 - i. entretient des désirs ou des espoirs excessifs, veut être trop bien nanti en très peu de temps ou a des espérances très au-delà de ses possibilités.
 - j. amertume qui subsiste au sujet d'une affaire se rapportant à la G.R.C.;
 - k. exprime son appui, en paroles ou en action, pour l'une ou l'autre idéologie extrémiste nuisible à un gouvernement démocratique;
 - l. fréquente des ressortissants ou des représentants de pays du bloc sino-soviétique (autre que dans l'exercice de ses fonctions);
 - m. fréquente des criminels ou des personnes suspectes d'une façon qui n'a rien à voir avec les fonctions policières;

**FEATURES ASSOCIATED WITH
SECURITY/RELIABILITY RISK**

2. n. Illicit or abnormal sexual behavior, e.g. voyeurism, exhibitionism, gross indecency or bestiality.
- o. Sexual orientation, i.e. homosexuality.
1. Homosexuality by itself is not proof of unreliability or a bar to obtaining a security clearance.
2. The relevance of homosexuality to security can only be correctly assessed when all the interrelated circumstances are considered.
3. If an assessment of a person's homosexuality leads to the conclusion that the person is unreliable rather than disloyal, the person may not qualify for a clearance.
4. Investigators therefore must go beyond the simple identification of a person as a homosexual, they must provide as complete a report as is possible of how the person copes with homosexuality.
1. Ascertain whether the person is embarrassed or secretive in dealing with their homosexuality or if they could be vulnerable to blackmail because of their homosexuality. Give an assessment of their vulnerability.
5. Conduct interviews and enquiries with sensitivity, discretion, maturity of judgement and absence of bias.
6. If allegations of homosexuality arise during a security/reliability screening investigation, obtain to the fullest extent possible, independent corroborative information.
1. When an alleged instance of homosexuality is uncorroborated, ensure a statement to that effect is contained in the assessment.

Rem ?
wording!

**SITUATIONS POUVANT COMPROMETTRE
LA SÉCURITÉ/FIABILITÉ**

2. n. comportement sexuel illicite ou anormal, p. ex. voyeurisme, exhibitionisme, outrage public à la pudeur ou bestialité;
- o. orientation sexuelle, c.-à-d. homosexualité.
1. L'homosexualité en soi ne constitue pas une preuve de manque de fiabilité ou un obstacle à l'habilitation sécuritaire.
2. La pertinence de l'homosexualité par rapport à la sécurité ne peut être correctement évaluée que lorsqu'on a examiné toutes les circonstances en corrélation.
3. Si l'évaluation de l'homosexualité d'une personne démontre qu'elle manque de fiabilité plutôt que de loyauté, elle ne peut être admissible à l'habilitation.
4. L'enquêteur doit, par conséquent, aller au-delà de la simple identification de l'homosexualité d'une personne; il doit présenter un rapport aussi complet que possible sur la façon dont la personne fait face à l'homosexualité.
1. Vérifier si la personne est gênée par son homosexualité, si elle est très réservée à cet égard ou si elle pourrait être soumise au chantage à cause de cette orientation sexuelle. Évaluer son degré de vulnérabilité.
5. Mener les entrevues et les enquêtes avec délicatesse, discrétion, jugement et impartialité.
6. Si des allégations d'homosexualité se posent au cours d'une enquête de sécurité ou de fiabilité, on doit obtenir la confirmation la plus complète possible d'un indépendant.
1. Lorsque de telles allégations ne sont pas confirmées, on doit s'assurer qu'une déclaration à cet effet figure dans l'évaluation.